Commune mixte
de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70
Email admin@petit-val.ch

Les bourgeois-e-s de Châtelat ayant le droit de vote en matière communale dans la Commune mixte de Petit-Val sont convoqué-e-s à

L'Assemblée bourgeoise de Châtelat

le mercredi 25 novembre 2026 à 19.30 heures

à la salle communale à Sornetan, Plaine Fin 17c

Ordre du jour

1. Election d'un-e président-e de bourgeoisie pour la législature de 2027 à 2030
2. Election d'un-e vice-président-e de bourgeoisie pour la législature de 2027 à 2030
3. Divers

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après l'assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Souboz, le 21 octobre 2026

Conseil communal